Ministère des Finances

2007-05420/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 4 octobre 2007
2007-077

Le nouveau gouvernement du Canada approuve la nomination de Mark Carney au poste de gouverneur de la Banque du Canada

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui que la gouverneure générale en conseil avait approuvé la nomination de Mark Carney au poste de gouverneur de la Banque du Canada.

M. Mark Carney, qui occupe actuellement les fonctions de sous-ministre délégué principal des Finances et délégué du Canada auprès du G7, a été nommé par les administrateurs de la Banque du Canada désignés conformément à l'article 9 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Son mandat de sept ans à titre de gouverneur commencera le 1er février 2008.

M. Mark Carney succédera à David Dodge, qui prendra sa retraite à la suite d'une carrière exceptionnelle menée à la Banque et au sein de la fonction publique. M. Dodge a indiqué en avril qu'il n'avait pas l'intention de postuler un deuxième mandat.

« Tout comme le premier ministre, je me réjouis à la perspective de travailler avec le futur gouverneur pour continuer à accroître la prospérité économique à long terme du Canada », a déclaré le ministre Flaherty. « M. Mark Carney est le candidat idéal pour diriger la Banque du Canada, et nous avons confiance en sa capacité de la mener d'une main sûre pour préserver la stabilité du système monétaire du pays. »

Une déclaration du ministre sur la nomination de Mark Carney est jointe au présent communiqué.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.

Le 4 octobre 2007

Allocution de l'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, concernant la Banque du Canada

Ottawa (Ontario)

Le texte prononcé fait foi

Bonjour.

Nous sommes ici aujourd'hui pour souligner l'avènement d'un nouveau leadership à la Banque du Canada. Comme plusieurs d'entre vous le savez, la banque centrale du Canada est responsable de la politique monétaire, de l'émission de billets de banque et de la gestion de fonds. Son rôle principal consiste à travailler main dans la main avec le gouvernement afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Canada.

Depuis maintenant près de sept ans, mon bon ami et collègue David Dodge a fourni des avis éclairés et a fait preuve d'un leadership solide à la Banque du Canada. Pendant son mandat de gouverneur, l'économie canadienne a poursuivi sa croissance au profit de tous les Canadiens. Notre économie est forte :

- Nous connaissons la deuxième plus longue période de croissance économique de l'histoire du Canada.
- L'inflation de base se maintient dans la fourchette cible de 1 % à 3 %.
- Notre taux de chômage est à son plus bas niveau en 33 ans, et il y a plus de Canadiennes et de Canadiens sur le marché du travail que jamais auparavant.
- Nous avons la meilleure assise financière de tous les pays du G7. En fait, le Canada est le seul pays du G7 qui réussit à la fois à enregistrer des excédents budgétaires et à réduire le fardeau de sa dette.

Rien de cela n'est arrivé par hasard. La ferme gestion de la politique monétaire assurée par M. Dodge a permis au Canada de marcher d'un bon pas sur la voie de la réussite et de la prospérité. Les conseils de David m'ont été particulièrement précieux – et le restent toujours – pendant la période difficile qu'ont connue récemment les marchés financiers mondiaux.

Au nom du premier ministre Stephen Harper et du nouveau gouvernement du Canada, je tiens à remercier David et à le féliciter pour la carrière bien remplie qu'il a menée à la Banque du Canada et dans la fonction publique.

M. Dodge a bien servi les intérêts de tous les Canadiens, et nous lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Sans conteste, la forte performance de David et son impressionnante réputation à l'échelle internationale seront difficiles à égaler. Mais au terme d'un long processus, je crois que nous lui avons trouvé un digne successeur.

En effet, j'ai le grand plaisir d'annoncer que la gouverneure générale en conseil a approuvé la nomination, faite par le comité spécial du conseil d'administration de la Banque, de Mark Carney au poste de gouverneur de la Banque du Canada.

Comme bon nombre d'entre vous le savez, Mark est sous-ministre délégué principal des Finances et délégué du Canada auprès du G7. Il est diplômé de Harvard et d'Oxford, il a acquis une vaste expérience des marchés de capitaux dans le secteur privé, et il a déjà occupé le poste de sous-gouverneur de la Banque du Canada.

Nous sommes assurés que Mark est éminemment qualifié pour diriger d'une main ferme la Banque du Canada, afin d'aider à maintenir la stabilité du système monétaire de notre pays.

Comme ministre des Finances, j'ai appris à connaître Mark depuis 20 mois. Il m'a fourni d'excellents avis et conseils, et il va sans doute nous manquer beaucoup au ministère des Finances.

Le premier ministre et moi-même avons hâte de travailler avec M. Carney en vue de rehausser notre prospérité à long terme et de renforcer l'économie canadienne, déjà très vigoureuse.

Avant de conclure, je tiens à remercier Jean-Guy Desjardins et le comité spécial du conseil d'administration de la Banque du Canada pour avoir mené de façon exceptionnelle un processus de sélection approfondi et exhaustif.

Je cède maintenant la parole à Jean-Guy, qui décrira plus en détail le processus de sélection.

Le 1er octobre 2007

L'honorable James M. Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
L'Esplanade Laurier
21e étage, tour Est
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom des administrateurs de la Banque du Canada nommés en vertu de l'article 9 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Les administrateurs se sont réunis en comité spécial le 30 septembre 2007 et ont adopté, en application de l'article 6 de la *Loi*, une résolution nommant M. Mark Carney à titre de gouverneur de la Banque du Canada. M. Carney, qui entrera en fonction le 1er février 2008, succédera à M. David Dodge, dont le mandat se termine le 31 janvier 2008.

La nomination prend effet avec l'approbation du gouverneur en conseil (toujours conformément à l'article 6). Afin de faciliter les démarches menant à l'approbation de cette résolution par le gouverneur en conseil, je joins à la présente une copie certifiée conforme de la résolution et un projet de décret.

De nombreux aspects du processus de recrutement et de prise de décision sont prescrits par la loi et exposés dans le site Web de la Banque. Les étapes suivies par les administrateurs pour parvenir à leur décision sont décrites ci-après.

Dans leur recherche de candidats potentiels, les administrateurs ont reçu l'aide de l'agence de recrutement de cadres Ray & Berndtson, dont les services ont été retenus au terme d'un processus de demande de propositions. Un comité spécial a été mis sur pied, et le processus de recrutement a été officiellement lancé à la réunion du Conseil tenue en juin dernier. À cette fin, le poste a notamment été affiché dans des journaux nationaux, dans une publication économique internationale ainsi que dans les sites Web de la Banque et du gouvernement. À la fin juillet, une liste préliminaire de candidats intéressés et qualifiés a pu être dressée.

Nous avons eu la chance de recevoir les candidatures de personnes dont les grandes compétences et l'expérience ont rendu notre décision très difficile. Le calibre des candidats reflète également l'estime portée au poste de gouverneur de la Banque du Canada.

Un sous-comité du comité spécial a été créé, et l'on a procédé à l'examen des curriculum vitæ. Le comité spécial a ensuite produit une liste restreinte de candidats, que le sous-comité a interviewés au cours de l'été. Après de nouvelles consultations avec les administrateurs, un certain nombre de candidats ont été invités à présenter un exposé devant le comité spécial. Durant le mois de septembre, les administrateurs ont délibéré et arrêté leur choix sur M. Carney.

Parmi les nombreuses réalisations de M. Carney, sa connaissance approfondie des marchés financiers et des questions de politique monétaire ainsi que sa réputation sur la scène internationale ont convaincu les membres du Conseil d'administration qu'il est en mesure d'assumer les exigeantes fonctions de gouverneur et de favoriser la prospérité économique et financière du Canada au cours des sept prochaines années.

Compte tenu, en particulier, des importants défis que présentent la mondialisation, l'intégration des marchés financiers et le maintien de l'inflation à la cible établie de concert avec le gouvernement, nous sommes d'avis que le parcours de M. Carney le prépare on ne peut mieux à faire face avec succès à ces questions ainsi qu'aux autres qui se poseront dans l'avenir.

De plus, M. Carney a fait preuve de leadership tout au long de la vaste expérience qu'il a acquise à l'égard d'une large gamme d'enjeux nationaux et internationaux, et, ce faisant, s'est forgé une réputation d'intégrité et s'est attiré le respect des personnes avec qui il a travaillé. Nous sommes persuadés que M. Carney saura apporter une contribution exceptionnelle aux activités de la Banque et qu'il soutiendra la réputation de l'institution comme banque centrale de premier plan.

Afin de faciliter sa transition vers ses nouvelles attributions, le Conseil nomme M. Carney au poste de conseiller du gouverneur. Il assumera cette fonction à compter du 1er novembre jusqu'à ce qu'il entame son mandat de gouverneur. Durant cette période, M. Carney pourra participer ponctuellement aux séances d'information portant sur des questions que la Banque juge importantes.

Je me ferai un plaisir de discuter avec vous de tout aspect de cette nomination, et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

L'administrateur principal,

Jean-Guy Desjardins